



**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-GILBERT**

## **AVIS PUBLIC**

**DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER 2025 ET DU RAPPORT DU  
VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL**

**AVIS PUBLIC EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ** aux contribuables de la Municipalité de Saint-Gilbert par la soussignée, directrice générale et greffière-trésorière de la susdite municipalité :

Que conformément à l'article 176.1 du Code municipal du Québec, le rapport financier et le rapport du vérificateur pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2025 seront déposés à la séance régulière du conseil qui se tiendra le **lundi 13 avril 2026 à 20h00**;

**DONNÉ À SAINT-GILBERT, CE 7 AVRIL 2026.**

Mylène Robitaille,  
Directrice générale et greffière-trésorière

### **Certificat de publication**

*Je, soussignée Mylène Robitaille, Directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Gilbert, certifie par la présente que j'ai affiché le présent avis public sur le site Web de la Municipalité et aux endroits désignés par le Conseil, conformément au Règlement 05-2023 sur les modalités de publication des avis publics de la Municipalité de Saint-Gilbert.*

*En foi de quoi, je donne ce certificat le 7 avril 2026*

Mylène Robitaille,  
Directrice générale et greffière-trésorière